



Assemblée Générale 16 décembre 2020

ORDRE DU JOUR :

- 1. RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE**
- 2. RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION, STÉPHANIE LEFAURE-SAVARY**
- 3. RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER GÉNÉRAL, PATRICK LECOMTE**
- 4. ÉLECTIONS**

1/ ASMR SAISON 2019-2020 Rapport Moral

Le présent document va retracer le fonctionnement de notre association durant la saison passée, tant du point de vue de ses finances que de son fonctionnement global, et de donner quelques grandes lignes sur la saison qui est en cours.

L'assemblée générale est également le moment institutionnel de renouvellement de nos instances à travers l'élection d'un tiers des membres du conseil d'administration.

Bien entendu, cette assemblée générale 2020 se présente dans des conditions bien particulières au regard de la situation de crise sanitaire dans laquelle se trouve notre pays depuis mars dernier. Afin d'assurer la continuité de notre fonctionnement institutionnel, le Conseil d'administration a décidé d'assurer le déroulement de l'assemblée générale en associant un système de vote en ligne à un temps de déroulement en distanciel, comme le permettent les textes intervenus dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Par ailleurs, au regard de l'interruption brutale des activités en mars dernier, donc aux 2/3 de la saison, le bilan des sections se présentera cette année sous un format très réduit.

Nous espérons tous que ce fonctionnement inédit que nous vivons prendra fin prochainement et que très vite nos modalités classiques seront à nouveau possibles.

I/ BILAN DU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'événement marquant de cette saison écoulée est évidemment celui de la confrontation à cette situation totalement inattendue, et sans précédent, qu'a été la décision de déclaration d'état d'urgence sanitaire, et de confinement de la population intervenue en mars 2020. Marquant ainsi un arrêt brutal de toutes nos activités. Avant cela, quelques événements ont tout de même pu se dérouler. Quant aux perspectives, il est à ce stade bien compliqué d'en dégager.

A/ Une saison brutalement interrompue :

Un premier état d'urgence a été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 mars 2020 avec la publication de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour

faire face à l'épidémie de Covid-19, et un confinement national instauré à compte du 17 mars 12h.

Le Conseil d'administration de l'association n'a donc pas eu d'autre choix que celui d'arrêter toutes les activités.

Plusieurs conséquences ont dû être tirées de cette décision comme celle consistant à réorganiser les modalités de travail de Stéphane Avignon au secrétariat de l'association, et de mettre en place dans les meilleurs délais les modalités de constitution des dossiers des salariés sur le portail dédié aux déclarations sous le régime de l'activité partielle. Ce régime de prise en charge financière par l'État se situant à hauteur de 70% du salaire horaire brut de référence, le Conseil d'administration a décidé que le différentiel serait supporté par l'ASMR pour maintenir aux salariés une rémunération à 100%.

Le Conseil d'administration et le Bureau ont pu continuer à travailler à l'aide des échanges par mail et téléphone bien sûr, mais aussi en se réunissant régulièrement via les outils de visioconférence qui se sont développés. La continuité de notre fonctionnement collectif a ainsi pu être maintenue.

La vice-présidente de l'association, Stéphanie LEFAURE-SAVARY, a pris la responsabilité d'être la référente "covid-19" pour l'association. À ce titre, elle a été, et est toujours, l'interlocutrice des partenaires extérieurs comme des responsables de section sur toutes les questions en lien avec la prise en compte de cette crise sanitaire. Une lourde charge déterminante pour notre structure.

De manière spontanée et totalement indépendante de l'ASMR certains salariés se sont efforcés de garder un contact avec les adhérents en utilisant les outils numériques que sont les réseaux sociaux ou outils de visio.

Cette interruption brutale a été pour tous l'occasion de confirmer l'importance du lien social que les activités de l'ASMR permettent de développer et vivre au quotidien.

Fin avril 2020, le gouvernement a annoncé et mis en place des mesures de déconfinement progressif à partir du 11 mai, les équipements sportifs étant restés fermés jusqu'au mois de juin. La décision a été donc prise par le Conseil d'administration le 29 avril de considérer la saison terminée s'agissant des activités qui se déroulent en équipement fermé. Les activités qui se pratiquent en extérieur ayant pu reprendre après adoption d'un strict protocole sanitaire consistant en l'adoption de mesures préventives.

Bien sûr, toutes les manifestations qui étaient prévues d'ici la fin juin ont dû être supprimées (challenge des mairies de la Voile, tournois de pétanque, sorties randonnées...).

Le Conseil d'administration lors de sa réunion du 29 avril a également décidé du non remboursement du coût des activités aux adhérents considérant qu'il s'agissait d'un cas de force majeure du fait des décisions gouvernementales, et que l'ASMR continue à avoir des frais de fonctionnement.

En contrepartie, il a été également décidé lors de cette réunion de maintenir la cotisation à 16 € (et non 20 € comme annoncé lors de l'assemblée générale du 7 novembre 2019 et voté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 20 novembre 2019) du fait de la situation particulière de cette fin de saison.

Bien sûr, les assemblées générales n'ont pu se tenir du fait des conditions de prévention à respecter. Un bilan a été adressé par les responsables de section à leurs adhérents.

Une 2^e phase du déconfinement a été mise en place après le 8 juin mais avec le maintien de nombreuses restrictions qui n'ont permis qu'à quelques rares sections de définir des modalités de reprise très partielles et limitées.

B/ Les temps forts qui ont néanmoins pu se dérouler :

Quelques mots sur quelques temps forts qui ont pu tout de même se dérouler avant cet arrêt.

1/ Un projet mené à bien : l'harmonisation des CDI

A l'occasion d'échanges avec l'association Sport35, notre prestataire sur l'élaboration des contrats et salaires, la nécessaire harmonisation et actualisation des contrats à durée indéterminée de nos salariés est apparue de manière évidente. Deux membres du Conseil d'administration, ont bien voulu s'y atteler, avec le pilotage efficace et actif de Pascale LE DIRAISON, et la précieuse contribution d'Hervé DAVID. Ils peuvent en être chaleureusement remerciés. Ce gros travail a permis d'aboutir à une version finalisée adoptée par le Conseil d'administration, après recueil des avis des responsables de section concernés. Ce contrat type a pu ensuite être décliné par salarié par Stéphane AVIGNON que je remercie également.

Les clauses de ces contrats sont ainsi toutes harmonisées, évitant ainsi des divergences d'interprétation, et leur conformité à la convention nationale collective du sport à laquelle nous sommes soumis a été vérifiée.

2/ Des événements conviviaux et solidaires :

➤ Téléthon

Les sections danse country et éducation canine ont à nouveau déployé de l'énergie pour récolter des fonds au profit du téléthon en 2019. Avec également la reconduction de la soirée moule frites initiée avec succès en 2018 par Patrick LECOMTE. De nouvelles ventes d'objets ont également été organisées.

Le tout permettant à l'ASMR d'apporter une contribution financière au téléthon à hauteur de 2850 €.

➤ Moments de convivialité et de rassemblement :

Le traditionnel dîner dansant s'est déroulé à la Biardais le samedi 16 novembre 2019, animé par un nouvel orchestre, l'orchestre : Jérôme GAUTHIER. Une soirée plus spécifiquement attendue par les danseurs et les gourmets. Hélas cette joyeuse et délicieuse soirée n'a pas pu avoir lieu cet automne. Nous espérons tous retrouver cet incontournable en 2021.

Tous les bénévoles et adhérents de l'association se sont également retrouvés pour un temps d'échange festif à l'occasion de la nouvelle année le jeudi 23 janvier pour partager la galette des rois 2020. À ce jour, nous ne pouvons encore avoir l'assurance que ce moment convivial puisse avoir lieu début 2021. La prudence sanitaire qui reste de mise rend cette perspective peu probable.

C/ Perspectives :

Il est bien compliqué à ce stade de dégager des perspectives certaines. Nous pouvons en tout cas nous féliciter de la solide structuration de notre association qui a permis, nous permet, et nous permettra encore, de nous adapter au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales.

Quelques points peuvent tout de même être soulevés :

- Cette saison a débuté dans un contexte fortement perturbé qui a nécessairement des conséquences importantes. En octobre dernier la Direction des sports nous a demandé de faire un pointage et les retours des responsables de section ont conduit à chiffrer à moins 20% le nombre total d'adhérents. De manière logique et compréhensible, les incertitudes quant au déroulement de la saison, auxquelles s'ajoutent les craintes de nature sanitaire, ont découragé un nombre conséquent d'adhérents. Par ailleurs l'incertitude reste entière à ce stade quant au nombre de mois sur la saison qui pourront voir se dérouler normalement les activités de l'association, et des choix devront être fait sur la prise en compte de ces durées de suspension. Le bilan financier qui va vous être présenté doit donc être lu en gardant en tête les enjeux financiers de cette saison qui débute qui pourrait s'avérer délicate financièrement.

- En juillet 2020 une nouvelle équipe municipale et métropolitaine a été installée avec pour ce qui nous concerne deux nouveaux élus de référence. Mme Emmanuelle ROUSSET en charge du personnel à la Ville de Rennes et à Rennes Métropole. M. Frédéric BOURCIER en charge du sport. Un échange est prévu avec Mme Emmanuelle ROUSSET début décembre prochain afin de présenter l'association et d'échanger ensemble sur nos perspectives.

- L'année 2020 devait être celle du 55^{ème} anniversaire de l'ASMR. Un groupe de travail piloté par Véronique CREMERS s'était mis au travail à ce sujet. Au regard du contexte tout a été suspendu et nous verrons quel sera le moment opportun de le relancer.

- Un temps fort devait avoir lieu du 29 et 31 mai avec l'organisation par la Ville de Rennes sous l'impulsion et la coordination de la section navigation du 24eme Challenge des mairies à la voile, grâce à un partenariat construit avec la Ville de Saint Malo et la section nautique de la baie de Saint Malo. Les partenaires restent mobilisés sur ce projet et partants pour l'organiser en juin 2021 si les conditions sanitaires le permettaient.

- Dans ce volet perspectives, je souhaite souligner la confirmation plus que jamais de la complexification constante du contexte relatif à notre association. Rendant toujours plus lourd l'investissement bénévole nécessaire,

notamment pour les responsables de section, membres du Conseil d'administration et Bureau. Cette tâche aura été particulièrement ardue et complexe en cette période si particulière. Je tiens à vous assurer de tous nos efforts pour décider au mieux dans un esprit constant de responsabilité, en recherchant toujours la meilleure conciliation possible entre les différents enjeux en question. Cet engagement de tous les instants, cette vigilance sans faille, supposent d'avoir la ressource nécessaire pour les assumer avec enthousiasme et dynamisme. N'étant plus certaine d'avoir la ressource nécessaire pour assumer ces responsabilités avec la force positive requise, et jugeant pertinent et salvateur de toujours renouveler et réinterroger la structuration d'une entité collective, j'ai annoncé au Conseil d'administration que je ne serai pas candidate à ma succession au poste de présidente de l'association. Mais je resterai présente dans l'équipe afin d'assurer la transition la plus efficiente possible. Depuis octobre 2013, j'ai appris énormément à vos côtés au sein de ce collectif si dynamique et enthousiaste. Je peux vous assurer que durant ces 7 saisons de présidence j'ai assumé ma mission avec conscience, générosité et souci d'apporter toute mon énergie à cette organisation quinquagénaire. C'est avec un esprit tout aussi responsable que j'initie ce renouvellement de direction, et je ne doute pas que des troupes jeunes et novatrices vont prendre efficacement le relais. Mais peut-être est-ce aussi l'occasion de réinterroger notre structuration dans l'intérêt même de notre consolidation. Un chantier pour le Conseil d'administration nouvellement élu à l'issue de l'assemblée générale 2020.

II/ BILAN DU FONCTIONNEMENT DES SECTIONS

Compte tenu du contexte et de cette saison si particulière ce bilan va se limiter à quelques mots afin de dresser quelques grandes lignes.

1. Chiffres clés

Quelques chiffres pour commencer. 37 activités différentes ont été proposées sur cette saison et le nombre total d'adhérents a augmenté puisqu'il est passé de 1250 à 1277.

La répartition par sexe montre la courbe croissante continue du nombre de femmes qui représentent 61% du nombre total sur la saison passée, avec un chiffre de 773. Le nombre d'adhérents étant de 504.

Sur la saison 2019-2020 2 adhérents étaient inscrits à 5 activités, et 11 ont pratiqué 4 activités, et 31 3 activités.

Concernant la provenance des adhérents on peut souligner un quasi équilibre entre les adhérents agents de Rennes Métropole (398) et de la Ville de Rennes (396).

2. Quelques faits marquants :

- A l'initiative de la section Pétanque, un Arbre aux Souvenirs a été planté mardi 10 décembre à La Fosse Piteux en mémoire de nos amis de l'ASMR qui nous ont quittés. Un hommage a ainsi été rendu à Hervé Arondel, vice-président de l'ASMR, adhérent section Badminton et Cyclisme, Jean-Pierre Davy, adhérent section Badminton & Musculation, Franck Gingat, membre du CA, responsable des sections Plongée et Musique 2017, Jean Guillet, adhérent Pétanque, Victor Meslien, animateur et créateur de la section Natation et Francis Hémon, kiné section Football, Yves Boussin Membre du Bureau de la Navigation et adhérent de la section Pêche .
- Un travail a été mené entre le Bureau et la section golf pour aller vers une amélioration des données financières propres à cette activité.
- Cette saison a été la dernière au sein de l'ASMR pour Olivier FAVREL, intervenant sportif à l'ASMR depuis 17 ans, à la musculation et natation, pour se tourner vers un nouvel horizon professionnel.
- La section art floral a été mise à l'honneur par l'utilisation d'une composition florale pour réaliser la carte de vœux 2020.
- La section éducation canine a élu sa nouvelle mascotte Milann, un labrador de 3 ans.
- Pour la section course à pieds, le 12 janvier 2020, Georges Toinel et David Charil ont participé au championnat départemental de cross 2020 à Saint-Marc

Le Blanc. David Charil s'est qualifié en individuel pour le championnat de Bretagne qui a eu lieu le 26 janvier à Quimper.

- La section zumba 2 a tenté de consolider le groupe mais sans y parvenir. La section a dû être mise en sommeil à l'issue de la saison.

3. Bilan financier des sections

Sections Loisirs							Résultat	
SECTIONS	DÉPENSES	Dont SALAIRES	Dont CHARGES Patronales	RECETTES	DONT Activité Partielle	Résultat Exercice 2019-2020	SANS prise en compte Charges Patronales	Sans Charges Patronales et sans Activité Partielle
AQUA-GYM	16 202 €	11 535 €	4 043 €	14 946 €	3 060 €	- 1 256 €	2 787 €	-273 €
ART-FLORAL	909 €	613 €	207 €	1 141 €	146 €	232 €	439 €	293 €
CHANTS LIBRES	1 186 €	880 €	308 €	1 386 €	366 €	200 €	508 €	142 €
CHANTE MIDI	1 980 €	1280 €	700 €	1 044 €		- 936 €	-236 €	-236 €
DANCE COUNTRY	772 €	398 €	26 €	1 298 €	157 €	526 €	552 €	395 €
DANSES SALON	2 704 €	1 961 €	742 €	2 886 €	390 €	182 €	924 €	534 €
EDU-CANINE	1 513 €			1 499 €		- 14 €	-14 €	-14 €
FITNESS	1 309 €	980 €	310 €	1 690 €	301 €	381 €	691 €	390 €
GYM TONIC	2 753 €	2 042 €	673 €	2 905 €	589 €	152 €	825 €	236 €
MUSCULATION	4 682 €	3 457 €	1 129 €	3 424 €	569 €	- 1 258 €	-129 €	-698 €
MUSIQUE	- €			680 €		680 €	680 €	680 €
NATATION	11 774 €	8 234 €	2 940 €	11 388 €	2 081 €	- 386 €	2 554 €	473 €
NAVIGATION	14 204 €			17 196 €		2 992 €	2 992 €	2 992 €
ŒNOLOGIE	840 €			840 €		- €	0 €	0 €
PECHE	- €			120 €		120 €	120 €	120 €
PEINTURE	444 €			725 €		281 €	281 €	281 €
PILATE	8 350 €	5 500 €	2 850 €	6 360 €		- 1 990€	860 €	860 €
PILOXING	1 644 €	980 €	311 €	2 750 €	301 €	1 106 €	1 417 €	1 116 €
QI GONG	4 780 €	3 640 €	1 102 €	5 843 €	1 171 €	1 063 €	2 165 €	994 €
RETRAITE LOISIRS	- €			280 €		280 €	280 €	280 €
YOGA	8 835 €	5 851 €	1 914 €	12 969 €	2 287 €	4 134 €	6 048 €	3 761 €
ZUMBA 1 - MIDI	1 291 €	980 €	311 €	1 901 €	301 €	610 €	921 €	620 €
ZUMBA 2 - SOIR	1 219 €	917 €	302 €	755 €	265 €	- 464 €	-162 €	-427 €
TOTAL	87 391 €	49 248 €	17 868 €	94 026 €	11 984 €	6 635 €	12 519 €	535 €
Sections sportives								0 €
BADMINTON	519 €			777 €		258 €	258 €	258 €
BASKET	78 €			409 €		331 €	331 €	331 €
COURSE PIED	1 380 €			1 742 €		362 €	362 €	362 €
CYCLISME	345 €			475 €		130 €	130 €	130 €
ESCALADE	553 €			797 €		244 €	244 €	244 €
FOOT-BALL	2 257 €			1 011 €		- 1 246 €	-1 246€	-1 246€
GOLF	1 619 €			1 405 €		- 214 €	-214 €	-214 €

PETANQUE	8 719 €			9 780 €		1 061 €	1 061 €	1 061 €
PLONGÉE	11 479 €			10 844 €		- 635 €		
RANDONNÉE	3 193 €			4 741 €		1 548 €		
SQUASH	870 €			346 €		- 524 €	-524 €	-524 €
TENNIS	3 693 €	2 047 €	932 €	4 297 €	878 €	604 €	658 €	-220 €
TENNIS TABLE	173 €			351 €		178 €	178 €	178 €
TRIATHLON	508 €	470 €	73 €	185 €	146 €	- 323 €	-396 €	-542 €
TOTAL	35 386 €	2 517 €	1 005 €	37 160 €	1 024 €	1 774 €	1 755 €	731 €
TOTAL GÉNÉRAL	122 577 €	51 765 €	18 873 €	131 186 €	13 008 €	8 409 €	14 274 €	1 266 €

2/ ASMR SAISON 2019-2020

Rapport de la Commission Communication



Les missions de la Commission consistent en :

- l'accueil des nouveaux recrutés (en 2020 : seule la session de janvier a pu être organisée)
- la mise à jour du site ASMR et de la page facebook (effectuée par Stéphanie LEFAURE SAVARY, Nadège HOSPODAREC et Sébastien RAULT)
- la réalisation des supports de communication:
 - « ASMR les infos » tous les 3 mois, le dernier étant sorti lors du 1^{er} confinement
 - ASMR de rentrée chaque année.

Au sein de la Commission, des référents par section ont été identifiés :

Annick Boudet	Badminton – Pêche – Pétanque – Qi gong – Éducation canine
Nathalie Gernigon Beaudoin	Art floral – Cyclisme – Gym aquatique – Foot – Œnologie – Pilates
Nadège Hospodarec	Basket-ball – Fitness – Musculation – Musiques – Squash – Yoga
Patrick Lecomte	Chorale Les Chants Libres – Danse country – Golf –Randonnée – Retraite loisirs – Navigation
Stéphanie Lefaure Savary	Chorale Les Chante-Midi – Course à pieds – Escalade – Plongée – Piloxing
Sylvie Montaux	Tennis – Natation – Tennis de table -
Marie-Cécile Solard	Danse de salon – Dessin aquarelle – Gym tonique –Triathlon - Zumba

3/ ASMR SAISON 2019-2020 Rapport financier

Il vous est maintenant proposé d'examiner le bilan financier de notre association pour l'exercice 2019/2020 présenté par Patrick LECOMTE trésorier général.

L'exercice de cette année présente un résultat positif de 35 110€

RECETTES 243 351€	DÉPENSES 208 241€	RÉSULTAT 35 110€
-----------------------------	-----------------------------	----------------------------

Le résultat de cet exercice très particulier (COVID19 en cours de saison).

Nous avons encaissé la totalité des cotisations, nous avons reçu une aide de l'état au titre de l'activité partielle, l'activité de l'ASMR s'est arrêtée mi-mars, dont pas de compétitions, de sorties de sections (pétanque, golf, UNASAT, Challenge des Mairies, FFSE, randonnée, Navigation, plongée Art-Floral,..) pas d'AG de section, pas de sortie annuelle des bénévoles...

RECETTES supplémentaires

- | | |
|---------------------------------|---------|
| - Aide de l'État | 14.352€ |
| - Baisse des charges patronales | 6.000€ |

DÉPENSES NON EFFECTUÉES

- | | |
|--|--------|
| - Participation ASMR aux sorties | 3.500€ |
| - Sortie des Bénévoles | 3.500€ |
| - Participation ASMR aux AG des sections | 1.850€ |
| - ¼ des locations équipements ville | 960€ |

Par contre, il faut avoir en tête que le bilan de cette nouvelle saison aura l'effet inverse,

Nous aurons les mêmes charges et 1/4 de moins d'adhérents.

- 1/4 de cartes ASMR en moins (16€ X 320 = 5.120€)
- 1/4 adhésion aux sections (55€ X 350 = 19.250)

Je pense qu'il faudra faire une moyenne de ces 2 exercices pour en tirer un réel bilan.

Le bilan en quelques chiffres

Détails des PRODUITS - Recettes – 243.351€

• 706200 - COTISATIONS DES ADHERENTS	80.788€
• 741 - SUBVENTIONS VDR,RM,.. ...	67.750€
• 756000 - COTISATIONS CARTES ASMR	20.662€
• 744 - PART ETAT ACTIVITE PARTIELLE	14.352€
• 791000 - PARTICIPATIONS DES ADHERENTS	15.913€
• 791100 - PARTICIPATIONS ASMR	7.782.€
• 707000 - VENTE DE MARCHANDISES	7.520€
• 791200 - PERMIS NAVIGATION	7.055€
• 70621 - LOCATIONS NAVIGATION	6.091€
• 706110 - REMISAGE DES BATEAUX	3.115€
• 706120 - CONVENTIONS NAVIGATION	2.854€
• 758000 - SPONSORING	2.600€
• 791102 - FORMATION	2.227€
• 791101 - SORTIES PLONGÉE	722€
• 791600 - INDEMNITÉS JOURNALIÈRES CPAM	230€

Détails des CHARGES - Dépenses – 208.241€

• 421 - SALAIRES	55.498€
• 625120 - VOYAGES – SORTIES	49.447€
• 645 - CHARGES SOCIALES	26.711€
• 625700 - RÉCEPTIONS	21.943€
• 628 - COTIS LICENCES & ENGAGEMENTS	15.355€
• 625730 - FOURNITURES DIVERSES COURSES	11.357€
• 218 - AMORTISSEMENTS	11.572€
• 658300 - PRESTATIONS SUR FACTURES	11.582€
• 606350 - FOURNITURES & ÉQUIPEMENTS ADHER	7.495€
• 606310 - FOURNITURES & ENTRETIENS BATEAUX	6.915€
• 6226 - HONORAIRES	4.818€
• 606100 - CARBURANTS	4.407€
• 616 - ASSURANCES	4.220€
• 606810 - Autres FOURNITURES (Boissons)	3.942€
• 6238 - PARTICIPATION TELETHON 2019	3.354€
• 6234 - CADEAUX - SUPPORTS PUBLICITAIRES	2.176€
• 6257 - PARTICIPATION ASMR REPAS AG	1.831€

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
RECETTES	243 685€	248 111€	281 056€	243 351 €
DEPENSES	237 765€	264 929€	297 535€	208 241 €
SUBVENTIONS	66 936€	70 998€	71 474 €	67 750 €
AMORTISSEMENT	8 586€	9 649€	11 572 €	11 719€
BILAN	5 920€	- 16 818€	- 16 479 €	35 110 €

Tenir la comptabilité de l'Association demande un gros investissement personnel, de manière encore plus complexe cette saison. Il convient donc de remercier :

- d'abord Stéphane, qui par sa rigueur, sa disponibilité nous permet d'avoir une comptabilité bien tenue et claire.
- Véronique PLOTEAU & Sébastien RAULT, les 2 trésoriers adjoints.
- Philippe BOUTROUX, Trésorier de la section Navigation,
- Et aussi Gilles DANIEL, l'expert-comptable d'AUDITS & CONSEILS, qui pour la 17^e année nous assiste, nous conseille et certifie nos comptes.

4/ ASMR ELECTIONS

Conformément aux statuts de l'ASMR, nous devons –à chaque assemblée générale- soumettre au vote le renouvellement d'un tiers de notre conseil d'administration, chaque membre étant élu pour 3 ans.

Nous avons cette année 8 administrateurs sortants :

Philippe BREDOUX
Véronique CREMERS
Nathalie GERNIGON-BEAUDOIN
Jérôme JOURDAN
Éric LECHEVALLIER
Benoît MARINIER
Sylvie MONTAUX
Véronique PLOTEAU

Quatre sortants ne se représentent pas:

Philippe BREDOUX
Nathalie GERNIGON-BEAUDOIN
Éric LECHEVALLIER
Benoît MARINIER

Candidatures :

Juliette COUDREUSE
Alice PREVOT
Patrick NICOLAS